



La Gazette De La Maraîchine

Bulletin de la Commune du Bourdet

DOSSIER THÉMATIQUE : LE BUDGET DE LA COMMUNE EN ÉQUILIBRE

CULTURE



La 5^è SAISON
Retour au spectacle vivant

CONSEIL DES JEUNES



REALISATIONS ET PROJETS
Journée déchets, hôtel à insectes...

ENVIRONNEMENT



PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL
de la commune

UNE ARTISTE DANS LA COMMUNE



PORTRAIT D'ARTHY
Comédienne

TRAVAUX



ENFOUISSEMENT DES RESEAUX
électrique, téléphone, éclairage public

AGENDA 2021



LES ÉVÈNEMENTS EN 2021
sous réserve de la situation sanitaire

Edito du Maire

Juin 2021



Cher(e)s Habitant(e)s de Le Bourdet,

Vous avez entre les mains le numéro 2 de notre Gazette de La Maraîchine. Afin que ce soit un véritable outil de communication, entre vous et entre les administrés et leur municipalité, le Conseil municipal a estimé nécessaire de produire dorénavant un bulletin de qualité, malgré son coût plutôt important pour notre petit budget communal, et bien qu'il soit intégralement téléchargeable sur le site Internet de la commune (cf. lien en dernière de couverture).

Le premier semestre de 2021 s'achève dans l'espoir d'une vie « normale » bientôt retrouvée, pour toutes et tous. Nous avons encouragé et aidé le plus possible nos Aînés à passer l'épreuve difficile du Covid puis à se faire vacciner, ainsi qu'un maximum d'habitants et professionnels prioritaires. Les deux scrutins des élections Départementales et Régionales, les dimanches 20 et 27 juin se sont déroulés dans des conditions optimales, pour les élus et bénévoles tenant les deux bureaux de vote, regroupés à la Salle des Fêtes, comme pour les électeurs accomplissant leur devoir de citoyens.

A l'heure où cet éditorial est publié, deux événements importants sont programmés : le spectacle burlesque Petrolina et Mascarpone de la Compagnie Ahoui, dans le cadre du Festival de l'Agglomération de La 5ème Saison, le 12 juin à 18h00 (esplanade de la Salle des Fêtes); la soirée festive du Centre Socioculturel du pays mauzéen le mardi 27 juillet 2021 (esplanade de la Salle des Fêtes). Une incertitude demeure sur les possibilités de célébrer le 14 juillet comme nous l'espérons, ainsi que les autres événements festifs de l'été.

Nous enregistrons 14 inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2021, nombre prometteur, supérieur aux départs (passage à l'école primaire du RPI, changements de commune des parents, changements d'école maternelle, ...). L'école, justement, a vu la création d'un jardin pédagogique, qui a été montré à tous les « nouveaux » parents inscrits lors de la Semaine de la Maternelle (20 et 21 mai). Plus généralement, Le Bourdet maintient sa population jeune et enfantine et c'est très satisfaisant. L'engagement de notre jeunesse se retrouve, notamment, dans l'implication forte des 10-12 ans au sein du Conseil municipal des jeunes, avec une première action clé : la journée « Propreté » programmée en juin 2021.

La commune est engagée dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), qui devrait être opérationnel d'ici deux ans, trois maximums. Entretemps, notre POS (Plan d'Occupation des Sols) étant dit « caduque », le droit d'occupation des sols relève du RNU, Règlement National d'Urbanisme, jusqu'au jour où le futur PLUi sera approuvé par le conseil d'agglomération.

Toutes nos opérations de travaux ont avancé favorablement, installation de la fibre comprise. A partir de juillet, l'enfouissement des réseaux électricité, éclairage public et télécommunication va être lancé rue du Bief, obligeant à des interruptions de circulation, se déroulant probablement jusqu'à fin septembre.



Je signale le beau projet de la commune concernant le défrichage et l'aménagement d'une parcelle de 60 ares « offerts » à la commune par la famille Gréard, qui permettra d'aménager un prolongement du sentier de la maraîchine par un espace récréatif le long du bief. Il complètera, avec le bâtiment de stabulation reconstruit (fin 2021), l'espace dédié à la quinzaine de vaches maraîchines, dont la race était menacée d'extinction à la fin du siècle dernier, et que la commune et trois éleveurs passionnés ont décidé de conserver et développer, sur le marais communal. Ce sera au total une opération qui montrera que peuvent s'allier pour le meilleur, environnement, patrimoine, agriculture et élevage, tourisme et loisirs.

La vitesse de tous les véhicules reste trop élevée dans le village. Nous sommes en relation étroite avec le Département pour examiner toutes les solutions possibles, y compris l'accompagnement et l'information des usagers. Je souhaite conclure cet édito en remerciant tous les élus qui m'accompagnent depuis un an, avec efficacité et encouragement, ainsi que les personnels de la commune, qui sont tous de haute valeur et avec lesquels j'ai beaucoup de plaisir à agir.

Le Maire,
Clément Cohen

communedubourdet@orange.fr

[Suivre l'actualité de la mairie :](#)

<https://www.lebourdet.fr/>

Facebook Mairie de Le Bourdet

[Réagissez à ce nouveau bulletin municipal :](#)

Vos commentaires ou observations seront les bienvenus,
vous souhaitez ajouter des contributions, des articles...

[Vous êtes créatifs ?](#)

Envoyez vos photos, récits, poèmes, sur Le Bourdet,

La 5^e Saison

Retour au spectacle à Le Bourdet

La 5^eme saison est un événement culturel et territorial qui regroupe 30 communes. A l'initiative de Niort Agglo, chaque commune choisit un spectacle et en gère l'organisation. Le spectacle est offert à la population et financé à 50 % par la commune qui l'accueille. En amont du spectacle, les élèves des écoles ont bénéficié d'ateliers co-animés par La Ligue de l'Enseignement et la Compagnie « Cirque en scène » pour « Orchestre éphémère corporel ». Nous avons accueilli la Compagnie AHOUÏ de Toulouse. « Petrolina et Mascarpone » ont enchanté le public, venu nombreux, par leur théâtre burlesque. Installés à l'ombre du vieux tilleul de la salle des fêtes, ce moment de « spectacle vivant » fut un moment de rencontre, tout en respectant le protocole sanitaire validé par la préfecture. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à la réussite du spectacle.

Françoise Clisson, 3^eme Adjointe de la Mairie de Le Bourdet



© CAN



© CAN

Organisation des élections départementales et régionales



Karine Lehuédé, Colette Coudrin et Gwennaël Fauvel aux élections Départementales et Régionales.



Clément Cohen et Karine Lehuédé aux élections Départementales et Régionales.

Retour sur le budget 2021

La nouvelle équipe municipale a voté son premier budget primitif au mois d'avril. Elle a trouvé un budget sain et équilibré laissé par l'ancienne mandature.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté le budget 2021.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à :

➤ **Section de fonctionnement** 536 019,00 €

➤ **Section d'investissement** 293 080,00 €

La commune du Bourdet est très peu endettée par rapport à la moyenne des communes françaises. Non seulement elle a peu de dettes mais elle a une grande capacité d'autofinancement pour des projets à venir : travaux à l'école, effacement du réseau, sécurisation.

Par ailleurs, la commission budget-finance a fait une demande de subvention à la CAN : le PACT pour pérenniser les investissements de la commune. Celle-ci a été acceptée.

Ainsi dès cette année, la commune pourra commencer à réaliser l'enfouissement du réseau (rue du Bief), des travaux de sécurisation à l'école et reconstruire aux nouvelles normes la stabulation de la Maraîchine sans avoir besoin d'emprunter.

La section d'investissement :

➤ En dépenses, 172 000€ sont inscrits aux bâtiments notamment pour la réhabilitation de la stabulation de la Maraîchine, 88 310,18 € à la voirie et 9 000 € pour l'acquisition de matériel.

Certaines de ces opérations sont éligibles au Programme d'Appui Communautaire aux Territoires de la CAN (le fameux PACT).

➤ En recettes, on retrouve le virement de la section de fonctionnement à hauteur de 138 460 €, l'affectation du résultat 10 219,82 €, les subventions CAN et Conseil Départemental pour 52 000 € et un produit de cession de 90 000 €.

La section de fonctionnement :

➤ En dépenses, les charges à caractère général se maintiennent. Les charges de personnel sont en légère diminution due à l'arrivée de la nouvelle secrétaire de Mairie.

➤ En recettes, l'excédent 2020 est repris 181 858,45 €, les produits des services, les dotations de l'état et les autres produits de gestion se maintiennent.

Taux d'imposition 2021 :

Malgré un contexte économique difficile, l'équipe municipale a décidé de maintenir les taux d'imposition. Compte tenu de la réforme de la taxe d'habitation engagée en 2021, la commune ne touchera plus cette taxe. Afin de compenser cette perte, l'État prévoit de reverser une partie de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Afin de garantir à notre commune une compensation égale à l'euro près, un mécanisme d'équilibrage prenant la forme d'un coefficient correcteur neutralisant les sous-compensations pourra être mis en place.

Un budget en équilibre

En résumé, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties voté par le conseil départemental des Deux-Sèvres en 2020 est 18.88%, il devra donc s'additionner sur le montant de notre taux de TFB en 2021. Après délibéré, le Conseil Municipal, maintient le montant des taux à :

►Taxe Foncière Bâti.....: 21,59% (taux 2020) + 18.88% (taux départemental) = 40.47%.

►Taxe Foncière sur le Non Bâti...: 72,07 %.

Le produit fiscal attendu sera de 168 478,00€.

Cependant nous devons nous rappeler que les budgets des petites communes sont souvent rabaotés au fil des ans par les dotations de l'État. Notons que depuis 2014, la diminution de 58 000 euros les dotations et subventions n'a été que partiellement compensée. Par conséquent l'équipe municipale doit faire des choix judicieux et prioriser ses actions tout en équilibrant les comptes et en maintenant un investissement dans la commune.

C02.03.2021 : Approbation du compte administratif 2020

Madame ULVOAS Anne donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		Dépenses	Recettes	Résultat 2020
	Section de fonctionnement	315 670,94	399 615,99	83 945,05
	Section d'investissement	24 681,19	29 533,13	4 851,94

+

				Résultat 2019
Reports N-1 (2019)	Section fonctionnement (002)	0,00	108 133,22	108 133,22
	Section investissement (001)	7 556,56		-7 556,56

=

				Excédent 2020
	TOTAL (réalisations + reports)	347908,69	537282,34	189 373,65

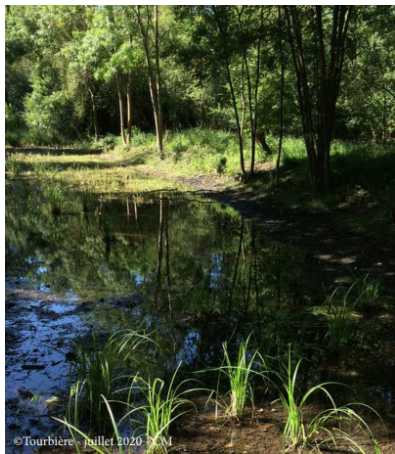
	Section fonctionnement	0,00	0,00	0,00
--	------------------------	------	------	------

Restes à réaliser N-1	Section investissement	7 515,20	0,00	- 7515,20
	Total Restes à réaliser	7 515,20	0,00	- 7515,20
Résultat cumulé	Section Fonctionnement	315 670,94	507 749,21	192 078,27
	Section Investissement	39 752,95	29 533,13	- 10 219,82
	Cumul	355 423,89	537 282,34	181 858,45

Environnement de la commune

La légende de la Fontaine d'argent

D'après © Le Courrier de l'Ouest du 08/04/2021



Le Sentier de la maraîchine constitue un parcours agréable dans la nature mais aussi de découverte de l'histoire du Marais poitevin. Les premiers mètres racontent l'histoire géologique des Deux-Sèvres. Des matériaux issus des ères anciennes ont été intégrés dans l'allée, selon la technique du béton désactivé. Chaque pas permet de passer du primaire au secondaire, puis du tertiaire au quaternaire, etc. Une collection de plantes spécifiques à la région que l'on découvre à la fin de la promenade, et la fameuse tourbière locale retiennent l'attention des visiteurs. Autrefois exploitée pour en tirer un matériau de chauffage, la tourbière a toujours exercé une fascination mystérieuse sur l'homme, jusqu'à en faire une source de légendes, comme celle de la Fontaine d'argent. « Une marquise, d'aucuns parlent de princesse, attirée par ce lieu mystérieux, aurait imprudemment engagé son carrosse d'argent dans les tourbières du Bourdet, où il aurait disparu corps et biens. » Depuis, le lieu a conservé la mémoire de la Fontaine d'argent. Un char à moitié immergé y avait été disposé pour rappeler la légende. Hélas, la source est maintenant trop souvent à sec.

Le Conseil municipal souhaite un inventaire complet du patrimoine naturel de la commune

MOTION 01062021

Sur la sollicitation de Monsieur le Maire, la Vice-présidente de la Commission communale Environnement-Eau-Patrimoine présente le projet de motion suivant, préparé et adopté à l'unanimité par la commission :

Motion votée au
dernier
Conseil municipal

Suite à la présentation des projets agri-photovoltaïque Ile Bapaume et Jannerie et du projet éolien à proximité du sentier de la Maraîchine par les promoteurs respectifs, ainsi qu'à la présentation du projet de retenue d'eau Le Bourdet-Amuré en Conseil Municipal, les élus de la commune de Le Bourdet, parfaitement conscients des enjeux liés aux énergies renouvelables et souhaitant y contribuer de façon cohérente, proposent de faire connaître à tout promoteur ou personne concerné par tous ces projets leur demande de mise en suspens de toute implantation de production d'énergie renouvelable (EnR) sur le territoire de la commune ou impactant celui-ci.

Les motivations de cette demande sont les suivantes :

- Les élus du Conseil municipal constatent un cumul de projets, **une pression des promoteurs énergies renouvelables** sur la commune.
- Ils soulignent que la commune présente **une forte valeur environnementale, agricole, touristique**, qui doit absolument être maintenue et développée, et que ses habitants souhaitent vivre dans la quiétude et dans le respect de leur environnement.
- Ils constatent qu'il subsiste **un manque d'informations et de connaissances environnementales du patrimoine territorial, ce qui nécessite un diagnostic plus approfondi.**

Ainsi, le Conseil municipal de Le Bourdet souhaite que soit fait un état des lieux actualisé, avec les habitants de la commune, poser un diagnostic et des perspectives à court et moyen termes, constater les évolutions par rapport **aux anciens états des lieux :** paysager, faune, flore, hydraulique...

- **L'élaboration du PLUId** étant en cours, ils souhaitent prendre le temps et poser une réflexion sur les principaux thèmes impactant l'avenir de la commune.
- La concertation et la consultation des habitants, qui sont indispensables, ayant été minimales jusqu'à présent, en raison de la crise sanitaire et des protocoles restrictifs, les élus ont **d'autres sujets à soumettre à la population.**

Le développement économique au Bourdet



Notre village fait partie de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), qui comporte au total 120 000 habitants et se situe à la 4ème place financière de France. Ce grand territoire bénéficie d'une structure économique dynamique grâce, notamment, à la présence des sièges sociaux des plus grandes mutuelles et assurances nationales mais aussi, à celle d'entreprises industrielles à haute valeur ajoutée (rôle prépondérant de l'investissement technique dans la production, avec une plus faible part d'emplois) et de la croissance du secteur du numérique. Ainsi, le revenu par ménage au sein de la CAN se situe-t-il parmi les plus élevés de France (dans le Top 50 des 800 niveaux classifiés) et comporte-t-il une proportion importante de catégories socioprofessionnelles dites « plus » (qui ont un pouvoir d'achat plutôt élevé : chefs d'entreprise, professions libérales, cadres, ingénieurs, chercheurs, fonctionnaires de « catégorie A », etc.)

Ce dynamisme profite à notre commune, ce qui n'empêche pas que plusieurs d'entre nous sont loin d'être des ménages aisés, avec des revenus moins élevés en moyenne, voire même, pour certains, des difficultés avérées (faibles salaires ou retraites, ...).

En outre, Le Bourdet profite de la proximité des dessertes autoroutières (A10 et A83) et de la route à 2x2 voies Niort-La Rochelle, comme des gares TGV de Niort, La Rochelle et Surgères.

Il en résulte que le taux de chômage dans le territoire de la CAN est le plus bas de toute la Nouvelle-Aquitaine.

Quelques entreprises sont installées au Bourdet, artisanales, et 7 exploitants agricoles y travaillent. Exploitant des terres communales, ils apportent en fermage un revenu important pour la commune. Le Bourdet possède un cabinet d'infirmières, dans un bâtiment municipal loué. Le village fait également « vivre » bon nombre d'entreprises locales à travers les commandes (travaux, achats, services) que la commune et les particuliers prescrivent. Une créatrice et productrice de spectacles de théâtre pour jeunes est habitante de la commune.

Le Bourdet est aussi « riche » de très beaux paysages, d'une nature remarquable, et de la culture maraîchine. Le Sentier de La Maraîchine et la tourbière alcaline de Le Bourdet-Amuré attirent bon nombre de visiteurs.

Rappelons-nous que le président Mitterrand, lors de sa venue à Arçais il y a 30 ans (février 1992) déclarait à l'attention des élus de nos communes et collectivités territoriales : « nous sommes comptables de l'argent des contribuables, nous sommes aussi comptables de la beauté de la France et du bien-être des habitants. Et tout cela, il faut le réunir. »

Clément Cohen, *Maire de Le Bourdet*

Une artiste dans la commune



Entretien dans un jardin avec Arthy : Comédienne, Improvisatrice, Metteuse en scène. Par une matinée ensoleillée de juin, j'ai rencontré une femme pétillante et dynamique qui m'a raconté sa passion pour son métier, son art. Sandrine Gibault alias Arthy est une artiste comédienne, responsable de projet artistique de la Compagnie Les Pieds dans l'Ô. Sandrine fait partie de ces personnes qui nous font entrer dans leur univers par les mots et comme par magie, on ressort de ces conversations quelques heures après, sans avoir vu le temps passer.

Depuis combien de temps fais-tu du théâtre ?

Arthy :

Ça fait 20 ans que je fais du théâtre. Avant de créer ma compagnie, j'ai fait partie d'autres compagnies. J'ai travaillé 15 ans pour la Troupe Aline et Compagnie qui est la ligue d'improvisation de Niort. Actuellement, je travaille aussi avec la compagnie les Matapeste. En fait, j'ai 3-4 compagnies avec lesquelles je travaille régulièrement.

Pourquoi as-tu créé ta compagnie ?

Arthy :

J'ai créé ma compagnie parce que j'avais envie d'aller vers un public enfants-familles. Ma compagnie est référencée spectacle enfants. Elle a été créée en 2010.

Parle-nous un peu de ton parcours...

Arthy :

Le théâtre a toujours été dans ma vie depuis le plus jeune âge. Au lycée, j'ai fait du théâtre et là, ça a été en quelque sorte une révélation. Je voulais en faire mon métier. Mais mes parents pensaient que ce n'était pas un vrai métier. Ils ne m'ont pas inscrite au conservatoire ou dans une école de cours de théâtre. Du coup, j'ai poursuivi mes études tout en faisant du théâtre en parallèle. Mais j'ai toujours travaillé en lien avec les gens. J'ai été animatrice, directrice de centre de loisirs. Au départ des compagnies professionnelles venaient me chercher alors que je n'étais pas encore professionnelle. Pendant un temps, j'ai pu concilier vie professionnelle en lien avec les enfants et le milieu artistique et ma passion pour le théâtre. Jusqu'au jour où, le théâtre a pris une place trop importante et je ne pouvais plus allier les deux. C'est à ce moment-là, que la compagnie Aline et Compagnie est venue me chercher pour faire de l'improvisation. J'ai choisi d'en faire mon métier et cela fait plus de 20 ans. Et surtout, je ne regrette pas mon choix.

Quelques mots sur ta passion...

Arthy :

Je suis comédienne improvisatrice. C'est vraiment important pour moi. J'aime l'interactivité et le challenge. C'est du théâtre éphémère, tu n'as pas de texte à ce moment là du jeu. Mais mes spectacles sont écrits à la virgule près. Et ça j'aime bien. Il y a l'adrénaline de la performance sur le moment. Ce n'est pas toujours facile, on ne maîtrise pas forcément tout le temps et il peut y avoir des petits couacs. On a l'impression que c'est facile mais pas du tout. Cela demande une pratique intense. On doit savoir tout jouer. Je pense qu'on est des éternels curieux de tout : des lectures, des films, des dessins animés. Et comme je suis dans un univers enfants, regarder des dessins animés, ça me nourrit. Et également, je ne me ferme pas. Je suis curieuse de choses que les ados regardent même si je ne les comprends pas ou que ce n'est pas mon truc. Je suis à l'affût de tout. Je suis en alerte de tout ce qui se passe pour pouvoir le retranscrire dans mes impros. Avec l'improvisation, il y a aussi un côté frustrant car c'est un temps donné. Tu vas jouer cinq minutes un personnage et ce personnage, on ne le reverra peut-être jamais. Et parfois, tu te dis ce personnage, j'aurais aimé en faire quelque chose. Du coup à un moment, c'est ce qui m'a donné envie de faire de l'écriture de théâtre. À la base, j'aime le théâtre de rue et la relation avec le public. Et donc le théâtre de rue et l'impro ça fait un bon cocktail. J'ai commencé à écrire des spectacles où il y avait vraiment du fond, des personnages et en même temps de l'impro. Et j'adore ça. Avec ma compagnie, j'essaie de faire tout ça.

Nos thématiques sont autour de la famille, et je trouve que c'est une thématique tellement riche. Et donc, il y a de quoi faire, sous toutes les formes, pour tous les âges. Dans chacun de mes spectacles, il y a une partie improvisée. C'est la marque de fabrique de la compagnie.

Et la crise ?

Arthy :

Évidemment, on a eu une année difficile avec le Covid car on nous a empêchés de travailler. C'est un peu compliqué du fait de notre statut particulier. Ça ne m'est jamais arrivé d'être 7 mois sans travailler depuis 20 ans. C'est frustrant, on ne savait pas où on allait mais d'un autre côté, je savais que j'avais des reports, des projets. La reprise est intense car les gens nous appellent. On a un réseau. La compagnie est référencée au niveau du département, de la mairie de Niort, de la région, de l'académie. Ça fait du bien de retrouver le public. On a senti qu'il y avait une envie du public de se reconnecter avec la culture et le spectacle vivant. Et ça fait tellement de bien. On a des projets aussi avec les écoles.

Justement les projets ?

Arthy :

Je gère ma ligne artistique. Je pense mes projets et je vois avec qui je peux travailler. J'écris, je joue et je fais la mise en scène. J'ai aussi des ateliers d'initiation à l'impro avec des enfants, des ados et en famille. J'interviens aussi dans d'autres domaines différents : école de la Seconde Chance à Niort avec les Matapeste notamment, dans les lycées, dans les collèges et les écoles primaires.

J'interviens également en milieu carcéral. C'est très intéressant et j'aime bien me challenger. Il y a une grande richesse dans ce métier là. Il y a aussi certains de mes spectacles qui abordent des thèmes plus profonds, c'est aussi du théâtre engagé.

C'est ainsi que se termine cette conversation. On aurait pu discuter encore pendant de longues heures. J'en garde un très bon souvenir. Et surtout, j'espère qu'elle vous a donné, comme à moi l'envie de retrouver le spectacle vivant.

Anne Ulvoas, 1ère Adjointe de la Mairie de Le Bourdet

Travaux de la Rue du Bief



Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et Télécom se dérouleront de juillet à mi septembre 2021 dans la rue du Bief.

La municipalité du Bourdet œuvre pour embellir ses rues en supprimant les réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public aériens. À compter de début juillet et jusqu'à mi-septembre, une opération de mise en souterrain de ces réseaux sera effectuée rue du Bief.

La commune du Bourdet a confié la réalisation des ouvrages à l'entreprise ENGIE.

Pendant les travaux, la rue du Bief pourrait être fermée par l'entreprise ENGIE. Cette fermeture s'accompagnera d'un changement d'itinéraire pour les automobilistes.

Le stationnement sera interdit ; toutefois, l'accès des piétons et des riverains sera maintenu.

Mickaël Fossoul, 2ème Adjoint de la Mairie de Le Bourdet

Les incivilités dans la commune



Ce sont ces gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui contribuent à dégrader notre environnement et qui finissent par perturber l'usage des espaces verts ou des lieux publics. Adopter une attitude responsable est LA solution face aux incivilités.

C'est pourquoi la commune du Bourdet a lancé à travers Facebook une campagne de sensibilisation pour lutter contre les incivilités dont les déjections, les déchets jetés sur la voie publique et les dépôts sauvages. Elle a depuis peu installé une caméra afin de pouvoir filmer les containers se trouvant à la salle des fêtes.

Une nouvelle sensibilisation cible également les atteintes à la tranquillité publique par des bruits au volume sonore excessif liés à la circulation (moteurs de scooters, motos, quads, voitures, ...), aux bruits de voisinage (travaux privés ou professionnels, diffusion de musique par haut-parleur, conversations, ...).

Il est donc important d'adopter les bons comportements afin de maintenir un cadre de vie commun agréable et respectueux de chacun.

Ceci est le dernier rappel à l'ordre avant les verbalisations, en effet en tant qu'officier de police judiciaire, un maire ou ses adjoints peut disposer d'un carnet à souches d'amendes forfaitaires afin de verbaliser lui-même les contraventions susceptibles d'être sanctionnées par le système de l'amende forfaitaire.

Mickaël Fossoul, 2ème Adjoint de la Mairie du Bourdet

Du côté de l'école

Rencontre avec Madame Lampin Directrice de l'école maternelle (enseignante PS et MS) et de Madame Mathé (enseignante MS et GS)

Madame Lampin Aurélie a en charge les élèves de très petite section petite section et une partie des moyennes sections. Madame Cynthia Mathé a les élèves de grande section et de moyenne section. À cause de la crise du Covid, cette année 2020/2021 a été particulière. Elle a touché les élèves de maternelle dans le sens où des spectacles et des sorties ont été annulés ou reportés. Notamment le spectacle de la compagnie des « Trois Chardons » initialement prévu début mars a été déprogrammé en raison de la crise sanitaire. Les élèves de grande section ont bénéficié d'une séance à la patinoire de Niort puis le protocole sanitaire renforcé a provoqué l'annulation de toutes les séances suivantes. Il en est de même pour les séances de piscine à Mauzé-Sur-Le-Mignon qui ont été réduites à un tiers des créneaux. Mais avec l'allègement des mesures de restrictions sanitaires à la mi-mai, des projets ont pu se concrétiser autour de l'école. Ainsi le projet de potager pédagogique dans le terrain derrière l'école avec accès direct depuis la cour a vu le jour courant mai. Les élèves de la petite section à la grande section ont pu planter des légumes et venir les arroser régulièrement et voir ainsi la croissance des végétaux. Ce projet n'est pas sans rappeler la plantation de quatre arbres dans le verger à côté de l'école le jeudi 25 février avec les élèves de grande section de la classe de Madame Mathé et la participation de l'association Nature Solidaire. Ce potager pédagogique permet de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à la nature, au respect du vivant, et à l'environnement de façon ludique et créative. Aussi pour favoriser leur motricité et leur créativité les élèves ont fait du land'art. Il s'agit de réaliser des œuvres artistiques avec des éléments naturels : feuilles, branchages, pétales de fleurs, écorce, mousse. Ainsi ils font appel à leur imagination. Et cette année, les parents d'élèves ont pu apprécier tout cela, grâce à la semaine de la Maternelle qui a pu enfin avoir lieu. Pendant une semaine, les parents ont été invités à venir découvrir ces différents ateliers et à y participer avec leurs enfants. Cependant les mesures sanitaires ont limité les possibilités d'accueil à quelques parents par créneau. Mais la semaine de la Maternelle a le mérite d'avoir pu être réalisée au Bourdet. En effet, dans la plupart des écoles, elle a tout simplement été annulée. De plus, les nouveaux parents d'élèves ont pu y participer eux aussi avec leurs enfants qui rentreront en petite section à la rentrée de septembre 2021. Dans le cadre du festival de la 5^{ème} saison, les élèves ont pu bénéficier, le jeudi 10 juin dernier, d'ateliers organisés par la « Compagnie Cirque en Scène » pour le bonheur des enfants. L'école a participé au Festival International de Films TAKORAMA pour enfants de 3 à 18 ans. Les élèves ont visionné 3 films sur le thème de la solidarité puis ont voté pour celui qu'ils avaient préféré. A l'instar du Prix des Incorruptibles, où les élèves votent pour une sélection de livres lus en classe. L'école du Bourdet y participe tous les ans.

Des travaux vont être réalisés courant cet été à l'école :

- salle de classe de MS-GS : travaux de peinture (mur et sol)
- fin des travaux d'étanchéification du préau
- changement du grillage entre la cour d'école et le « champ »
- installation d'une cuve de récupération de l'eau de pluie près du jardin / potager
- création d'une pièce servant de bureau pour les enseignants et permettant de recevoir les rendez-vous.

Les effectifs pour la rentrée 2021 :

TPS : 0

PS : 14 inscrits

MS : 14

GS : 13

41 élèves au Bourdet

Anne Ulvoas, 1ère Adjointe de la Mairie de Le Bourdet

Le Bourdet replante des arbres à conduire en têtards

Le jeudi 25 février 2021, le Maire et les trois Adjointes du Conseil municipal se sont retrouvés avec les enfants de la grande section de l'école maternelle de Le Bourdet, et Nature Solidaire, partenaire du PNR Marais poitevin, pour planter 4 arbres à conduire en têtards – 2 charmes et 2 érables champêtres, devant l'école, au bas de l'Espace Jean-Luc Clisson. Cette plantation est destinée à compenser le nécessaire abattage, sous arrêté préfectoral, de 2 frênes têtards, rue des Ardilliers. Les enfants ont activement participé à la plantation des 4 jeunes arbres, guidés par leur enseignante, l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) et l'AESH de leur classe. La joie, la bonne humeur et la mise en pratique coopérative ont été au rendez-vous, pour profiter de la pédagogie arboricole, experte et bien adaptée, du partenaire Nature Solidaire. Longue vie à nos nouveaux arbres ! La commune poursuivra ailleurs son objectif de plantation de haies et d'arbres en têtards, dans le cadre du programme dédié du PNR Marais poitevin.



prin-deyrançon

Un dictionnaire pour les futurs collégiens

Vendredi 2 juillet après-midi, Olivier d'Araujo, président du SIVS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) et Clément Cohen, vice-président, ont réuni les élèves de l'école de Prin-Deyrançon en présence de Céline Guérin, directrice suppléante, afin de satisfaire à la traditionnelle remise de dictionnaires aux 12 enfants de CM2 entrant en 6^e en septembre. De nombreux applaudissements ont ponctué la distribution. Le SIVS gère notamment le personnel et les périscolaires (2 agents de restauration, 2 Atsem, 4 agents d'animation) répartis sur les deux communes du RPI, Prin-Deyrançon et Le Bourdet. En 2020, parmi les actions menées, outre la gestion de la mise en œuvre des protocoles sanitaires, a eu lieu la formation de 3 agents sur la prévention et la régulation des situations conflictuelles entre et



La remise des dictionnaires aux futurs collégiens avec Olivier d'Araujo (au centre) et à sa droite Clément Cohen.

avec les enfants de 3 à 12 ans, qui sera suivie, avec les 2 agents de restauration, d'une sensibilisation avec une vingtaine de collègues des écoles des environs portant sur la « méthode HACCP - l'analyse et la gestion du risque lié à une production alimentaire ».

En projet, le SIVS entend mettre en place la distribution d'un goûter l'après-midi aux enfants fréquentant l'accueil périscolaire de 16 h 30 à 17 h, composé de produits issus de producteurs locaux (fruits, produits laitiers, pain...).

Article de
La Nouvelle République
des Deux-Sèvres

Remise des écharpes à nos jeunes conseillers



Création d'un hôtel à insectes pour la commune par le Conseil municipal des Jeunes



Les jeunes du conseil municipal, très intéressés par les questions environnementales, ont eu comme idées, en plus de la matinée de ramassage des déchets sur notre commune, de fabriquer des hôtels à insectes.

Nous avons établi et distribué un mot dans les boîtes aux lettres de chacune des maisons de la commune afin de récolter des matériaux et ainsi faire participer les habitants à ce projet.

Nous avons ainsi obtenu de quoi faire un hôtel de 1m de haut! Merci aux participants!

Nous avons travaillé avec le groupe de jeunes pilotant ce projet pendant 2h. Tous ont utilisé les différents outils. Leur motivation et leur enthousiasme sont un vrai bonheur pour nous qui les accompagnons dans leurs projets.

Un grand bravo à vous les enfants pour vos initiatives et votre envie de faire et de bien faire !

Le dynamisme du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Réunis régulièrement, les jeunes conseillers ont exposé leurs centres d'intérêt et les projets à mener pour les habitants de la commune. L'environnement, la sécurité et le divertissement sont les thèmes retenus.

Les projets :

- le City Parc ;
- le jardin naturel avec un hôtel à insectes et un chemin piétonnier reliant le lotissement « Les Jardins » à l'école ;
- les trottoirs centre bourg ;
- le fleurissement du village ;
- la journée collective de « Ramassage des déchets ».

La première étape fut la découverte de la commune à pied ou en vélo en observant l'environnement, en repérant les parcelles communales, l'aménagement et les chemins piétonniers possibles. Déjà certains projets ont vu le jour. L'activité « Ramassage des déchets » a eu lieu **le 6 juin** avec la participation d'une trentaine de personnes. Les participants ont sillonné les routes et chemins de la commune, munis d'un plan et de sacs poubelles. La récolte fut fructueuse, hélas, mais inégale selon les endroits.

Tous ont souligné l'intérêt de le faire tous les ans.



Les jeunes ont participé à l'organisation du spectacle de la 5ème saison. Que ce soit à l'installation des chaises, à la billetterie, au respect des mesures sanitaires ou au placement des gens, tous ont fait preuve d'efficacité et du sens de l'accueil Bourdetais.

Le City Park est un projet à long terme. Nous avons rencontré un technico- commercial qui a exposé les réalisations possibles. Les jeunes ont ainsi pu lui poser directement des questions. Nous avons travaillé ensuite avec 4 référents pour faire le choix des équipements et des matériaux. Nos choix seront transmis par Karine pour l'élaboration du devis. L'objectif est de proposer un lieu de rencontre sportif et ludique et d'aménager progressivement avec des jeux et des structures pour tous les âges.



Histoire(s) de la commune : André Gréard (Partie 2)

André Gréard :

l'envol d'une Cigogne du Bourdet, amie des hétéroptères - Episode 2

Le précédent article a relaté une grande partie de la vie singulière d'André Gréard, fils de Louis Gréard, maire du Bourdet pendant plus de 20 ans, décédé en 2018 à 98 ans. Comme l'indique son surnom La Cigogne, André Gréard a allié l'aviation, l'amour de la nature et le besoin de vivre « enraciné », dans sa commune de naissance, Le Bourdet.

Grand amoureux de la nature, correspondant du Muséum d'Histoire Naturelle, un insecte de l'ordre des hétéroptères portant son nom comme dénomination d'espèce : Gréardi, André Gréard, en raison de ses aptitudes professionnelles, de ses qualités de cœur, de son ouverture vers les autres, son empathie pour les animaux, son sens aigu du civisme, est titulaire de plusieurs distinctions honorifiques, dont la Légion d'Honneur. Il exerça par ailleurs de nombreuses responsabilités syndicales, président du Syndicat National des Pilotes de Ligne, fut co-fondateur d'Aviation sans frontières (ASF), avec deux autres pilotes, administrateur élu d'Air France, etc. ...

A 60 ans pile, le commandant de bord est obligé, par son employeur, de prendre sa retraite, alors qu'il souhaitait être actif encore cinq années. Son père Louis meurt en août 1980, quelques jours avant le dernier vol du fils et sa retraite.

A la fin des années 80, le retraité revient vivre au Bourdet, pour assister sa mère qui commence à prendre de l'âge. Il s'installe définitivement dans la maison familiale, au 28 rue du Bief, que son père avait achetée, toute proche du 25, où habitait son grand-père paternel, Victor GREARD, maréchal ferrant (maison qui deviendra celle de sa sœur et de son mari René JEAN).

Retiré, André s'arrime à sa passion, peindre. Il sera artiste d'aviation et nommé peintre de l'armée de l'air en 1989. Il participe notamment au Carrefour des talents artistiques à Mauzé-sur-le-Mignon. C'est dans le chef de lieu du canton qu'il a eu sa galerie, au 92 Grande-Rue, s'y rendant tous les après-midis. Il a utilisé surtout le collage.

Et il continuera de voler, en ULM, pour le « fun », comme il disait, depuis son terrain de Saint-Georges-de-Rex. Ce n'est qu'en 2012, à 92 ans, que l'ancien pilote décide de ne plus voler, définitivement.

Dans la maison familiale du Bourdet, André Gréard maintient en l'état la forge des aïeux, y accumule ses peintures, y ajoute les souvenirs exotiques de voyages lointains. Ses proches et les habitants du Bourdet se souviennent de son regard brillant, de son énergie débordante, de sa mémoire infailible, et, encore à 90 ans passés, de sa parole intarissable, que sa puissante mémoire et ses grandes mains rythmaient. Parole qui est restée simple, modeste mais toujours emprunte de fantaisie. Il a laissé une belle trace au Bourdet !

André fut un grand ami d'un autre ancien pilote, Philippe Mauffrey, actuel maire de Mauzé-sur-le-Mignon (2ème mandat entamé en 2020).

Coté cœur, les ailes insatiables d'André Gréard n'auront pas pérennisé son couple. Il s'est remarié en 1998 au Bourdet, mais sa femme Colette décède un peu plus d'un an et demi plus tard d'un AVC. Elle est enterrée avec lui au cimetière du Bourdet.

Sa mère, Germaine, est décédée en 1994.

Trois années avant sa mort, André Gréard a dû quitter la maison de sa jeunesse, devenue trop inconfortable et trop grande ; il est parti vivre à Niort dans la résidence de retraite L'Angélique, rue de La Bourgonce. De sa fenêtre, il apercevait sa «prison», le lycée Fontanes... comme un ultime clin d'œil à sa longue vie maraîchine et à l'histoire de la France (La Bourgonce est une commune des Vosges, lieu de mémoire de la guerre franco-prussienne de 1870). Et dire que si son grand-père de La Jannerie n'était pas mort précocement, il serait resté toute sa vie au Bourdet et serait devenu cultivateur !

La famille Gréard vient de céder pour 1 € symbolique deux parcelles à la commune de Le Bourdet, en demandant que l'une, aux Ombres, tout près de La Jannerie, soit dédiée à André Gréard-La Cigogne, avec, si possible, implantation de ruches (ce qu'a déjà acté la précédente équipe municipale, dans une délibération) – encore une affaire d'insectes, d'ailes et d'envols) et l'autre, proche du marais communal de La Maraîchine dédiée à Louis Gréard en tant qu'ancien maire (site propice à terminer en détente le Sentier de La Maraîchine - le conseil municipal actuel réfléchit à son utilisation).

Clément Cohen avec Philippe Gréard et Dominique Bertrand-Gréard.

Sources : articles de la Nouvelle République et du Courrier de l'Ouest sur Louis et André Gréard.



André Gréard



André Gréard
utilisait le collage
comme moyen
d'expression

Agenda 2021

Les événements organisés par la mairie



- Les convivial'été - concert gratuit, mardi 27 juillet à Le Bourdet
- Le repas des aînés à l'automne.
- La rencontre des habitants, le samedi 18 septembre
- La semaine du développement durable, le dimanche 26 septembre
- La caravane du téléthon, le samedi 4 et le dimanche 5 décembre.
- Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin de la Première guerre mondiale.

Vivre ensemble au Bourdet

- Signaler un animal errant

Si vous voyez depuis plusieurs jours un animal errer dans votre quartier, contactez le refuge fourrière de la Ville de Niort.

- Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques), sont autorisés uniquement :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Vous subissez des nuisances sonores ?

Recherchez d'abord une solution amiable avec l'auteur du bruit. En cas de difficulté, vous pouvez faire appel au service municipal de médiation sociale.

- Consignes d'utilisation des conteneurs :

Les conteneurs collectés le matin doivent être sortis la veille au soir ou avant 5 h le matin du jour de collecte. Ils doivent être rentrés au plus tard en fin de journée. Pour les collectes ayant lieu le soir, les conteneurs doivent être sortis entre 16 h et 19h et rentrés au plus tard le lendemain matin avant 10 h. Ne déposez pas de sacs en dehors du bac (ils ne seront pas collectés). Présentez-le fermé, poignées face à la chaussée. Ne laissez pas stationner votre bac dans la rue en dehors des heures de collecte. Une fois vidé, n'oubliez pas de le rentrer.

Près de la salle des fêtes, veuillez respecter les usages des différents conteneurs et ne pas déposer d'ordures à côté des conteneurs.

- Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps, de les déposer conformément aux règles mises en place par la commune (déchetterie ou collecte sélective).

Il est interdit de les brûler à l'air libre, de les brûler avec un incinérateur de jardin. Par ailleurs, vendre ou prêter un incinérateur de jardin est interdit. Toutefois, des dérogations peuvent exister dans la commune que vous habitez s'il n'y a pas de déchetterie ou de collecte sélective des déchets verts, ou s'il y a une obligation de débroussaillage, ou si un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRif) s'applique..

Etat civil en 2021

DÉCÈS:

- Mme RAOUL Nicole décédée le 27/01/2021
- Mr MAROT Pierre décédé le 01/03/2021
- Mr MARET Jean-Jacques 18/03/2021
- Mr REVERSEAU François décédé le 10/06/2021

MARIAGE

- Mr LEFEBVRE David et Mme LE BRAS Anne mariage célébré le 24/07/2021

NAISSANCES :

- FEVRE Tiago Léandre né le 23/06/2021
- BARBIER Ambroise Léon Albert né le 08/06/2021



Citation de la Maraîchine :

«L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on ait à notre disposition pour changer le monde.» Nelson Mandela

Vous êtes chef d'entreprise, artisan, commerçant sur la commune de Le Bourdet et vous souhaitez apparaître sur l'annuaire réalisé par la commune sur son nouveau site internet.

Inscription par mail : communedubourdet@orange.fr

Bulletin rédigé par : Clément Cohen, Françoise Clisson, Mickaël Fossoul, Laetitia Lambert, Karine Lehuédé, Caroline Morin, Nathalie Pérelle, Anne Ulvoas.

Directeur de la publication : Clément Cohen.

La commune du Bourdet

en pratique

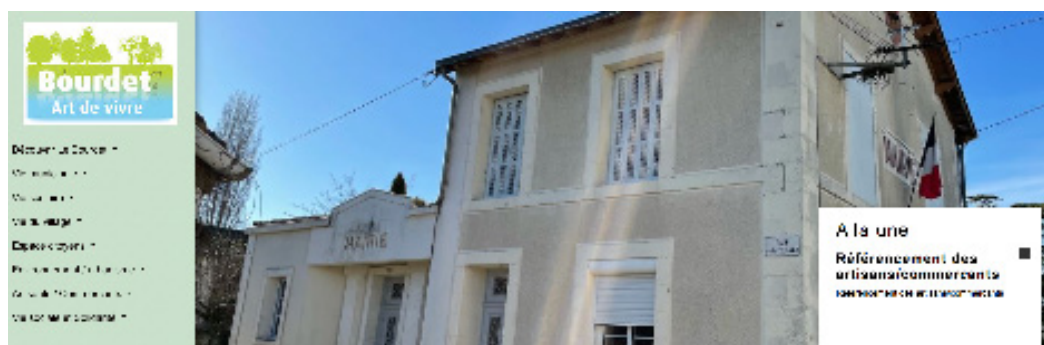
Le secrétariat de la commune est ouvert au public :

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30

05 49 04 80 43

communedubourdet@orange.fr

<https://www.lebourdet.fr>



Retrouvez le bulletin municipal sur le site de la commune

La commune prête des tables et des bancs.

Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat aux heures d'ouverture.

Permanence des élus :

Maire :

du mardi au vendredi de 10h30 à 12h et sur rendez-vous.

Adjoints : sur rendez-vous.

Actualité de la commune sur le compte facebook Mairie du Bourdet.

